



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT N° 07-2018

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la directrice générale et greffière de la Ville de La Sarre que lors de la séance tenue le 6 mars 2018, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement no 07-2018 : *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*

Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau municipal de la Ville de La Sarre, situé au 6, 4^e Avenue Est, à La Sarre.

DONNÉ À LA SARRE
CE 13 MARS 2018

Isabelle D'Amours
Directrice générale et greffière